

Quartier d'affaires de la Défense (Hauts-de-Seine)

LPOLMIER-CORSAN



Parc des Batignolles, Paris XVII^e

P. LECROART/IAU IDF



RER B, Denfert-Rochereau, Paris XIV^e

LPICAROLE-STERILE

Bienvenue dans votre métropole

ÉVÉNEMENT Sept millions de personnes font désormais partie de la Métropole du Grand Paris... mais la plupart l'ignorent ! Le 21 octobre, ils auront l'occasion de mieux faire connaissance avec ce qui est leur présent et surtout leur avenir, à l'occasion d'un grand rendez-vous organisé par Paris Métropole.

tes-vous « grand Parisien » ? Cette question, les habitants de la capitale, tout comme ceux de petite ou grande couronne, ne se la posent pas. On se définit avant tout comme étant de Paris, de Créteil, de Poissy ou d'ailleurs. Et comme le dit un habitant : « En province, je suis Parisien, mais en tant que banlieusard, pour les Parisiens, je ne suis pas un Parisien ! »

Pourtant, depuis le 1^{er} janvier, 7 millions d'habitants de Paris et 130 communes avoisinantes appartiennent tous à la Métropole du Grand Paris (MGP). Au-delà de celle-ci, 17 nouvelles intercommunalités d'au moins 200 000 habitants sont englobées elles aussi dans ce qu'on a coutume d'appeler le Grand Paris. Une vision qui, pour certains, peut s'étendre jusqu'à la mer, côté Normandie.

gnée de la vie quotidienne des Franciliens qui n'en voient pas forcément ni l'importance, ni l'utilité.

« Les habitants ont du mal », constate-t-on auprès de Paris Métropole, le syndicat d'études mixtes créé par les collectivités territoriales du Grand Paris pour réfléchir à la construction de cette métropole (lire page D). « Nous sommes complètement convaincus qu'il n'est pas facile pour les habitants de se repérer sur les enjeux métropolitains », confirme Patrick Jarry, président de Paris Métropole et maire de Nanterre (Hauts-de-Seine). Pour les aider, Paris Métropole organise un Forum métropolitain, le 21 octobre. Ouvert au grand public (lire page 4), il permettra à chacun d'échanger avec des experts ou des décideurs publics pour mieux comprendre la réforme en cours et ce que sera à l'avenir son cadre de vie.

Une consultation citoyenne,

réalisée en 2015 par Paris Métropole, est éloquent : les habitants redoutent avant tout que la MGP ne soit une « usine à gaz », un millefeuille administratif de plus, une coquille vide, éloignée des citoyens et préoccupée par les querelles de clocher (lire page 3). Bien au contraire, ils attendent un meilleur équilibre en matière de développement entre les communes qui la composent, qu'elles agissent sur le logement, l'aménagement, les transports...

ENRAYER L'EXODE

Preuve que ces sujets sont cruciaux pour les habitants : actuellement, passé 30 ans, ils sont plus nombreux à quitter la métropole qu'à s'y installer. Trop urbanisée, trop dense, trop polluée, trop chronophage dans les transports... Ils vont chercher une vie plus sereine ailleurs.

Une récente étude de Cadremploi, confirme que 80 %

des cadres sont prêts à quitter la région, quitte à y laisser un peu de leur salaire. Pourtant, selon un rapport émanant cette fois du cabinet KPMG ⁽¹⁾, la métropole est de plus en plus attractive pour les investisseurs mondiaux, grâce à ses infrastructures, ses pôles d'innovation et de recherche...

Ce n'est qu'un sujet parmi d'autres. Construire de nouveaux logements, rééquilibrer la construction entre les territoires, réduire les inégalités, améliorer les grands équipements, favoriser le développement économique, autant de sujets très concrets qui sont au cœur de l'avenir du Grand Paris.

⁽¹⁾ Etude de KPMG : <https://home.kpmg.com/fr/fr/home/media/press-releases/2016/07/investissements-internationaux-2016.html>

MÉTROPOLE

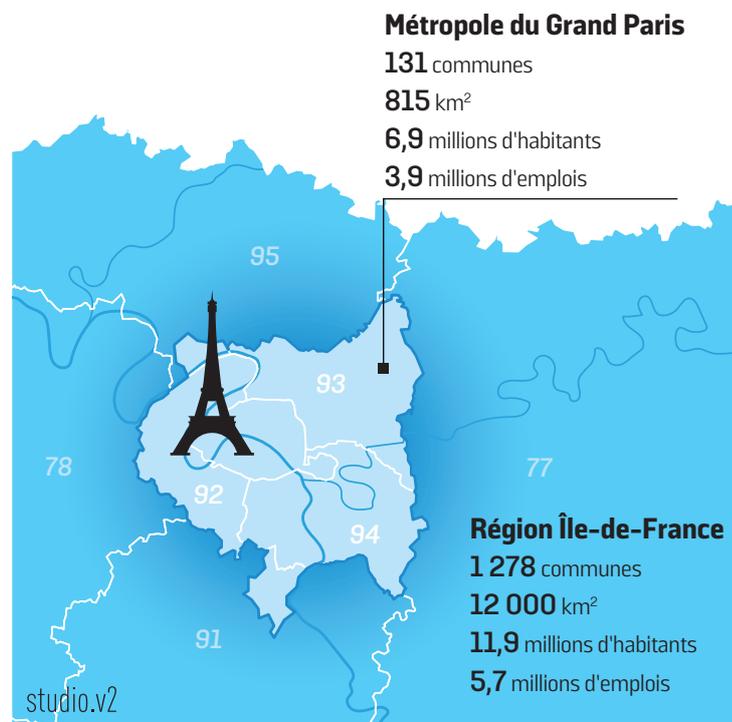
LE MOT

« Ville principale d'une région géographique ou d'un pays, qui, à la tête d'une aire urbaine importante, par sa grande population et par ses activités économiques et culturelles, permet d'exercer des fonctions organisationnelles sur l'ensemble de la région qu'elle domine. » La métropole était pour les Grecs anciens la « cité mère », pour les Romains une juridiction administrative. Aujourd'hui, la Métropole du Grand Paris désigne la capitale elle-même, entourée de 130 communes : toutes celles des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, et sept villes de l'Essonne et du Val-d'Oise. Cette MGP est un Etablissement public (EPCI) de coopération intercommunale. Le syndicat Paris Métropole, émanant en particulier des collectivités locales, a lui pour mission de réfléchir aux grands enjeux, d'associer les habitants et les acteurs économiques, de faire des propositions pour l'avenir de cet espace urbain qu'est la métropole, et ce au-delà du périmètre de la MGP.

De Paris à la métropole : 7 questions

Qui n'a pas entendu parler du Grand Paris ? Personne. Mais qui peut prétendre parfaitement maîtriser ce dossier complexe ? Pas grand monde. Voici 7 éléments de base pour mieux comprendre.

1. Pour quoi faire ?



L'HISTOIRE DE LA CAPITALE s'est toujours faite au gré d'agrandissements successifs. Née sur l'île de la Cité, la commune de Paris a au fil des ans absorbé les villages et les champs qui l'entouraient : Montmartre, Belleville, la Villette, Passy... Autant de communes qui sont devenues des quartiers de la capitale. D'autres n'ont pas été absorbées en raison notamment de cette barrière physique qu'est le périphérique : par exemple Montrouge, Neuilly-sur-Seine, Le Pré Saint-Gervais...

Mais la vie quotidienne, la vie économique, sociale et culturelle s'affranchit de plus en plus de ces barrières physiques ou administratives : les « Parisiens » sont en réalité souvent des banlieusards qui travaillent à Paris ou, à l'inverse des Parisiens qui se

rendent dans des quartiers d'affaires comme La Défense, ou encore dans des pôles universitaires pour travailler. Cette « zone grise » où la vie des habitants ne se concentre pas sur une commune unique mais touche de multiples lieux, s'étend aujourd'hui jusqu'à la grande couronne. On ne peut plus raisonner comme avant, où chaque maire, chaque municipalité gère sa commune et ses habitants sans se préoccuper des problèmes de manière plus globale.

La réforme institutionnelle répond à la nécessité d'assurer un développement cohérent de tous ces territoires juxtaposés, autant sur les plans de la vie quotidienne des habitants (logement, équipements culturels et sportifs...) des transports, de l'activité économique que du rayonnement à l'international.



L.P./JEAN NICHOLAS GUILLO

célèbre City de Londres, centre originel et historique. Un Londonien peut être en réalité un habitant de la City of Westminster, de Islington, Hackney, Richmond-upon-Thames... Ces 32 arrondissements, autrefois des communes distinctes, disposent d'un statut particulier en Angleterre et sont administrés par l'Autorité du Grand Londres.

2. Un exemple unique au monde ?

PLUSIEURS GRANDES VILLES, à l'étranger, sont confrontées aux mêmes enjeux que Paris et sa périphérie : New York, Tokyo, Mexico, Rio de Janeiro... Ces villes-monde se caractérisent par une forte concentration des habitants, des flux importants et constants avec l'extérieur (déplacements d'affaires, recherche, étudiants...), la présence de nombreux sièges sociaux de multinationales, des universités de rang mondial, une attractivité touristique forte...

L'exemple le plus proche de nous est probablement celui de Londres, immense agglomération qui s'étend aujourd'hui sur 1 572 km². Ce Greater London englobe 32 « boroughs » et la

3. Avec quelles institutions ?

L'IDÉE DE LA MÉTROPOLE parisienne est née il y a environ une décennie. Après de longues années de réflexions, de recherches et de débat, elle a pris forme sur le plan des institutions le 1^{er} janvier 2016. Deux lois leur ont donné naissance : celle du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite loi MAPTAM) et ensuite la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe).

Ces institutions sont conçues comme des poupées gigognes : plusieurs communes forment un territoire. Actuellement, il y en a 12 au total (mais ce chiffre pourra augmenter à l'avenir au fur et à mesure de l'étalement de la métropole) au sein de la MGP. Chacun d'entre eux a le statut d'Établissement public territorial (ou EPT). Il compte entre 300 000 et 500 000 habitants, soit dix fois plus qu'une commune moyenne : cela permet d'aborder les problèmes de



Consultation publique organisée à Colombes (Hauts-de-Seine) en 2015.

manière plus large ! Au-delà de la MGP, d'autres intercommunalités d'au moins 200 000 habitants sont créées dans le cadre de l'aménagement du Grand Paris. Les compétences des uns et des

autres sont vastes : aménagement, développement économique, habitat, action sociale, gestion des déchets... Et un système de coopération leur permet de travailler tous ensemble.

REPÈRES

La Métropole du Grand Paris c'est :

- **131 COMMUNES**
- **6,9 MILLIONS D'HABITANTS**, soit 10 % de la population française
- **815 KM²**, soit 0,14 % du territoire
- **3,9 millions d'emplois**, 30 % du PIB national et un revenu moyen de 30 000 € par an (contre 23 000 € sur le reste du territoire).
- **UN TAUX DE NATALITÉ DE 15,4 %** par an (contre 12,6 % sur le reste du territoire)
- **98 000 MÉNAGES** qui arrivent tous les ans (dont 14 % de familles et 58 % de personnes seules) et 127 000 qui partent tous les ans (dont 30 % de familles et 41 % de personnes seules).

4. Quel rapport avec le Grand Paris Express ?

AUSSI APPELÉ « SUPER MÉTRO », le Grand Paris Express n'est ni une institution, ni un territoire, mais le nouveau réseau de train automatique qui viendra, d'ici 2030, compléter les transports en commun de Paris et sa banlieue. Aujourd'hui, pour aller de banlieue à banlieue, il est souvent plus simple ou plus rapide de passer par la capitale. Pour assurer le développement économique, améliorer la vie quotidienne des habitants en réduisant les temps de trajets domicile-travail, optimiser l'utilisation des équipements, désengorger Paris, il était devenu

indispensable de concevoir et construire des liaisons de banlieue à banlieue. Ce nouveau réseau, qui devrait compter plus de 200 km de lignes et 68 gares, mettra l'immense majorité des 7,5 millions d'habitants de la métropole à moins de dix minutes d'une station. Il reliera aussi les grands équipements de la vie quotidienne, les sites d'études et de recherche, les grands centres scientifiques et médicaux. La construction de ce métro « grand parisien » se fait bien entendu en concertation avec les nouvelles institutions de la Métropole.

5. En dehors des transports, ça va changer quoi ?

CERTES, les transports sont essentiels, car ils sont au cœur de nombreux enjeux : la vie quotidienne, le développement économique, la réduction des inégalités entre les territoires... Mais d'autres sujets sont

tout aussi importants : la transition énergétique, l'emploi, l'offre d'équipements sportifs ou culturels... La création des territoires, dans un premier temps, devrait déjà permettre de gommer certaines disparités, par



Visuel de synthèse d'un projet d'éco-quartier à Bagneux (Hauts-de-Seine). DR.

exemple en améliorant la répartition des logements sociaux entre les communes, en construisant des équipements de taille plus importante qu'aujourd'hui, elle permet aussi de réfléchir à une meilleure répartition des activités résidentielles ou économiques, au travers des Plans locaux d'urbanisme (PLU). On peut imaginer, par exemple, que certains quartiers de bureaux mettent, en dehors des heures de travail, le soir ou le week-end, certains équipements à disposition des gens vivant à proximité (parkings...); à l'inverse, que les équipements des communes résidentielles, peu utilisés en semaine, soit proposés aux salariés des entreprises alentour (salles de sport...) Fabriquer des projets communs à tous, partager les coûts et les usages, pour que tout le monde y gagne : c'est bien cela que peut apporter la métropole.

pour mieux comprendre



Pont d'Asnières (Hauts-de-Seine)

6. Quels effets sur l'économie ?

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ

économique, faire venir des entreprises, créer des emplois... Bien sûr, tout cela ne se commande pas de manière institutionnelle. Mais les entreprises auront tout à gagner à l'amélioration et au développement du réseau de transports. Relier La Défense à d'autres centres d'affaires ou universitaires renforcera encore l'attractivité de ce qui est déjà le premier centre d'affaires européen. L'un des objectifs du Grand Paris est de favoriser l'émergence de

nouveaux écosystèmes, notamment autour de l'innovation. Déjà, la Halle Freyssinet, dans le XIXe arrondissement de Paris, est le plus grand complexe de start-up au monde !

Les pôles universitaires à rayonnement mondial qui sont en cours de constitution - Cité Descartes, Campus Condorcet, Paris Saclay - ne peuvent qu'avoir un impact positif pour l'économie en attirant des chercheurs et des entreprises innovantes, venus du monde entier.

7. Et la démocratie dans tout ça ?

LA COMPLEXITÉ DU PROJET, le nombre d'acteurs en cause font que les habitants de Paris et son agglomération peuvent avoir le sentiment de ne pas avoir leur mot à dire, d'être exclus de la construction de la métropole - alors qu'ils sont les premiers concernés. Ils ne sont pas oubliés, loin de là. D'abord parce que les institutions, telles qu'elles sont conçues, émanent des exécutifs locaux et régionaux.

La voix des habitants est également entendue au travers des concertations

et des débats publics régulièrement proposés. Ainsi, en 2015, le syndicat Paris Métropole a lancé une consultation citoyenne. Plusieurs communes, telles que Saint-Cloud, Sénart, Clichy-sous-Bois ou même Paris au travers du budget participatif donnent la parole aux citoyens.

Enfin, l'événement du 21 octobre (lire page suivante) organisé par Paris Métropole est aussi l'occasion d'exprimer sa voix sur l'avenir de la métropole.

« Il s'agit de répondre à la mutation de nos modes de vie »



Daniel Béhar

GÉOGRAPHE,
PROFESSEUR
EN AMÉNAGEMENT
À L'ÉCOLE
D'URBANISME
DE PARIS

« L'apparition de la notion de métropole répond aux changements de nos modes de vie. Autrefois, on habitait, on travaillait, on passait ses loisirs dans un périmètre restreint : la ville grossissait, mais on reconstituait sans cesse des villages à l'intérieur de celle-ci. Aujourd'hui, les pratiques ont changé : on s'est tous fabriqués des *archipels de vie* : on vit à un endroit, on travaille dans un autre... La mobilité aussi a changé : on déménage de plus en plus à l'intérieur de l'agglomération parisienne, mais on y entre et on en sort aussi beaucoup plus, au rythme de nos cycles de vie (études, retraite...) Les élus locaux sont confrontés à des questions

nouvelles : ce n'est pas la même chose de répondre à la demande de logements de personnes qui sont là pour 40 ans ou à celles qui sont là pour moins de 5 ans ! De même, certaines communes n'ont désormais plus du tout le même visage le jour, où se déploie l'activité économique, et la nuit, où l'on s'adresse aux résidents. L'approche d'un même problème varie selon les lieux : par exemple, l'irruption massive d'Airbnb est un problème pour Paris, mais une chance pour le Val-de-Marne, car cela permet de loger des chercheurs, des étudiants, des cadres qui ne font que de brefs séjours. Autre exemple : tout le monde se pose la question de la

création d'emplois et pense la résoudre en construisant des bureaux pour faire venir des entreprises ! Or, ce n'est pas du tout la bonne réponse : on a déjà beaucoup trop de bureaux en Ile-de-France et de plus aujourd'hui, dans la région, il se crée davantage d'emplois non salariés que salariés ! On ne peut plus se poser les questions et y répondre de la même manière qu'il y a trente ans. La question métropolitaine ne porte pas sur le périmètre ou les limites géographiques. Il ne s'agit pas de savoir jusqu'où va aller la métropole. Ce qui est en jeu, c'est que chacun change de logiciel dans l'approche et la résolution des problèmes. »

PAROLES DE MÉTROPOLITAINS

« CONSTRUIRE MIEUX, ET PAS SEULEMENT CONSTRUIRE PLUS ! »

« QUE CETTE MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS NE SOIT PAS QU'UN SIMPLE NOM, UN GRAND PARIS DÉSHUMANISÉ. UN PROJET PUREMENT COMMERCIAL. PEUR QUE CE SOIT UNE MARQUE »

« J'AIMERAIS QUE CELA CONTRIBUE VRAIMENT À DIMINUER LES INÉGALITÉS TERRITORIALES EN MATIÈRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ET D'EMPLOIS »

« ÉVITER QUE LES ÉLUS DES VILLES N'AIENT PLUS LEUR MOT À DIRE, ALORS QU'ILS SONT LES PLUS PROCHES DE LA POPULATION »

« LA MÉTROPOLÉ DOIT RAYONNER EN EUROPE ET DANS LE MONDE PAR SA CAPACITÉ À INNOVER »

« IL FAUT ÉVITER L'UNIFORMISATION DU CADRE DE VIE. CHAQUE TERRITOIRE A SA PERSONNALITÉ ET SA MÉMOIRE »

« JE SOUHAITE UNE MEILLEURE RATIONALISATION ET CONNEXION DES TRANSPORTS EN COMMUN... DE BANLIEUE À BANLIEUE »

*Réactions recueillies lors d'une consultation citoyenne organisée par Paris Métropole.

Paris Métropole, un espace de dialogue

LE SYNDICAT MIXTE Paris Métropole a été créé en 2009 à l'initiative de maires de l'agglomération parisienne pour réfléchir ensemble aux façons d'aborder et d'organiser la question métropolitaine. Très vite s'y sont retrouvés maires, présidents de départements, président de la région, de toutes sensibilités politiques confondues. Sans enjeux partisans, cette structure de dialogue et d'études (avec l'appui technique des agences d'urbanisme, APUR et IAU-IdF*) a permis un travail commun basé sur la recherche de convergence dans la défense des intérêts des collectivités territo-

riales. L'alternance politique annuelle de sa présidence, la pluralité de son Bureau et sa gouvernance « 1 collectivité = 1 voix » garantissent cette neutralité. Patrick Jarry en est le septième président.

Ainsi, ce travail commun a permis notamment d'influencer les accords trouvés en 2010 sur le projet de métro du Grand Paris, d'améliorer les dispositifs de solidarité financière entre les collectivités, de défendre la position des élus locaux dans la réforme des institutions de la métropole parisienne.

* Atelier parisien d'urbanisme et Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France

« Faire émerger des propositions communes »

PATRICK JARRY (FRONT DE GAUCHE), PRÉSIDENT DE PARIS MÉTROPOLE, MAIRE DE NANTERRE (HAUTS-DE-SEINE)

Les élus de toutes tendances politiques et de toutes collectivités travaillent ensemble depuis 2009, sans micro ni caméra, à l'émergence d'un espace métropolitain. Comment cela s'organise-t-il ?

En 2009, lorsque le syndicat Paris Métropole a été créé, la métropole parisienne était déjà une réalité pour les millions d'habitants qui y vivent, profitant de ce qu'elle offre et subissant dans le même temps les contraintes qu'elle impose.

Mais les élus des collectivités de la zone dense autour de Paris travaillaient chacun de leur côté. Pourtant, alors que la métropole évoluait plus intensément que jamais, ses habitants avaient besoin que le dialogue entre ces collectivités s'organise.

Paris Métropole représente ce lieu où tous les élus de l'espace métropolitain se retrouvent pour réfléchir, travailler ensemble et faire émerger des propositions communes, sur les sujets qui nous concer-



nent tous : environnement, logement, transports, économie, solidarité... un lieu qui permet de préparer l'avenir.

Rendez-vous le 21 octobre

Au-delà des débats institutionnels qui agitent l'action publique et dont les citoyens se sentent parfois éloignés, le Grand Paris est avant tout un espace d'échanges où l'on vit, travaille, circule, consomme... Cet espace métropolitain qui entoure Paris est en perpétuelle évolution, traversé par une multitude de mouvements et de phénomènes, parfois contradictoires, qui modifient son visage et son équilibre.

Après deux campagnes de concertation lancées en 2012 et en 2015, les élus de Paris Métropole souhaitent à nouveau vous associer à leurs réflexions sur les visions du Grand Paris pour construire avec vous l'espace métropolitain de demain !

Rendez-vous au Forum métropolitain, le 21 octobre prochain de 14 heures à 18 heures à la Cité des sciences et de l'industrie (30, avenue Corentin-Cariou, PARIS XIX^e), pour nourrir les échanges et contribuer aux travaux. Trois tables rondes réunissant

citoyens, experts, élus, acteurs socio-économiques et citoyens vous sont proposées.

De 14 heures à 16 heures :

« LA METROPOLISATION BOULEVERSE L'ACTION PUBLIQUE DANS LES TERRITOIRES » (Auditorium Gaston Berger)

« QUELLE PLACE ET QUEL RÔLE POUR LES HABITANTS DANS LES DÉCISIONS METROPOLITAINES ? » (Salon Louis Armand)

De 16 heures à 18 heures, table ronde plénière dans l'Auditorium

« L'ESPACE METROPOLITAIN DU GRAND PARIS : QUELLE(S) VISION(S) POUR DEMAIN ? »

Inscriptions obligatoires dans la limite des places disponibles, sur www.forum-parismetropole.fr
Programme détaillé sur le site Internet de Paris Métropole www.parismetropole.fr, sur Facebook « Visions du Grand Paris », et sur Twitter @ParisMetropole.

« La volonté de faire bouger les choses »

PATRICK OLLIER (LR), PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS, ANCIEN MINISTRE, DÉPUTÉ-MAIRE DE RUEIL-MALMAISON (HAUTS-DE-SEINE)

Une nouvelle institution, la Métropole du Grand Paris, a été créée au 1^{er} janvier 2016. Comment peut-elle agir pour donner de la cohérence à une métropole mouvante, en perpétuelle évolution ?

La Métropole du Grand Paris n'est pas qu'une institution, c'est d'abord une intercommunalité de 131 villes, qui constitue le premier pôle d'emploi en Europe et produit 75 % du PIB régional et près du quart du PIB national, c'est aussi la première destination touristique au monde.

La compétition mondiale se joue aujourd'hui entre les métropoles. La Métropole du Grand Paris, ville-monde, devient pour les investisseurs internationaux la porte de l'Europe. C'est elle également qui porte une grande partie des espoirs

de croissance de l'ensemble du pays.

La Métropole du Grand Paris, c'est aussi une diversité et une richesse locales incroyables, que met en évidence l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », dont la consultation a été officiellement lancée le 10 octobre dernier, et qui regroupe plus de 60 sites sur lesquels seront développés des projets démonstrateurs de la ville de demain.

Enfin, la Métropole, c'est la volonté de 131 maires de faire bouger les choses, en fixant un cap, en élaborant un projet commun et en le mettant en œuvre par des actions concrètes, comme par exemple celles que nous avons déjà engagées en faveur de la qualité de l'air, avec l'opération « métropole roule



propre », de la protection contre les risques d'inondation avec l'aide que nous apportons à la réalisation de nouveaux ouvrages, ou la possibilité pour les communes de soumettre des projets au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM).

Vous avez raison, en à peine 9 mois, la Métropole est en marche, bien vivante et active au service de ses 7 millions d'habitants !

« Un apport et une expérience irremplaçables »

DANIEL GUIRAUD (PS), VICE-PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS, ANCIEN PRÉSIDENT DE PARIS MÉTROPOLE, MAIRE DES LILAS (SEINE-SAINT-DENIS)

Les travaux menés dans le cadre du syndicat ont-ils modifié votre vision de la métropole ? Vous ont-ils déjà influencé dans l'action politique de votre collectivité ?

Les maires représentent l'institution politique – la commune – qui conserve une véritable légitimité aux yeux de la population. L'échange entre maires de sensibilités plurielles, issus de territoires contras-

tés apporte une connaissance précieuse des conditions dans lesquelles chacun exerce son mandat. Comment pourrait-on œuvrer à une cohérence métropolitaine sans prendre en compte les disparités et sans agir dans un souci de complémentarité et de réduction des déséquilibres territoriaux.

L'action politique est dictée par la volonté des électeurs de la commune. Pour autant, l'intérêt des habitants appelle à l'intervention dans



le cadre de la métropole globale. En cela, l'apport et l'expérience de Paris Métropole sont tout à fait irremplaçables.

« Le risque est grand d'une région à 3 vitesses »

JEAN-FRANÇOIS VIGIER (UDI), MAIRE DE BURES-SUR-YVETTE (ESSONNE)

Lorsque l'on évoque la métropole, cela va jusqu'où ?

Le périmètre arbitraire de la nouvelle institution Métropole du Grand Paris, qui ne couvre que les départements de petite couronne, n'est pas logique et a nié la proposition initiale des élus de considérer toute la zone urbaine. Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Ile-de-France est organisée en 3 cercles concentriques : le 1^{er} regroupe la MGP et ses

7 millions d'habitants, le 2^e rassemble les autres intercommunalités de la zone dense urbaine et le 3^e concerne les territoires les plus éloignés du centre de l'Ile-de-France, et qui peuvent devenir les oubliés de la région.

Le risque est grand d'une région à 3 vitesses du fait de la puissance économique de la MGP, voire de la zone urbaine qui l'entoure.

Le fait Métropolitain va bien au-



delà du noyau central constitué par la Métropole du Grand Paris. La construction métropolitaine doit concerner tous les Franciliens.

FORUM MÉTROPOLITAIN

Vendredi 21 octobre 2016
Cité des Sciences et de l'industrie
Centre des congrès



Entrée gratuite, dans la limite des places disponibles.
Inscrivez-vous dès maintenant sur
www.forum-parismetropole.fr

PARIS MÉTROPOLE